

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2007

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier pour l'exercice 2006
4. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
6. Trésorerie
7. Adoption des comptes fournisseurs
8. Engagement de crédits - Avril 2007
9. Avis de motion – Règlement pour nommer les chemins de la presqu'île du Lac-Brûlé, lot 1-p, 6^e rang Sud-Ouest
10. PG Mensys – Acquisition des modules Dossier central et gestion des données multimédias
11. Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Chemin du Lac-Huron – 2^e versement
12. Festival des pompiers de la MRC de Mékinac – Autorisation à participer au défilé illuminé
13. Programme PAIR – Adhésion 2007-2008
14. Croix-Rouge – Contribution 2007
15. Carrefour action municipale et famille – Colloque 2007
16. URLS – Rencontre et discussion sur les camps de jour
17. Maison des Jeunes – Versement du budget 2007
18. APLV – Demande aide financière – Publicités sur produits sans phosphate
19. AQU – Formation « Le coffre à outils du CCU
20. FADOQ – Hervey-Jonction – Demande d'aide financière – 35^e anniversaire
21. Formation des pompiers – Entente visant à mettre à la disposition de la Commission scolaire de l'Énergie les locaux et équipements nécessaires à la formation des pompiers selon le programme Pompier I de l'ÉNPQ
22. MMQ - Renouvellement d'assurance multirisque des municipalités
23. Varia
 - 23.1 Mandat Dessau-Soprin – Plans & devis – Prolongement aqueduc & égout – Rue du Parc
 - 23.2 Mandat Dessau-Soprin – Plans & devis – Prolongement aqueduc & égout – Parc industriel
 - 23.3 CMVDEL – Ajustement du remboursement des DAS
 - 23.4 Contrat de diversification et de développement – Demande d'inclusion
 - 23.5 Embauche ressource en tourisme – Poste d'accueil – Programme Emplois d'été Canada
 - 23.6 Débarcadère au Lac-Missionnaire
 - 23.7 Subvention CLD – Kiosque touristique - PPVM
 - 23.8 Canadien National – Demande de nettoyage de fossé
 - 23.9 Demande de proposition – Entretien de la Place Julien-Rivard
 - 23.10 Demande de soumission sur invitation – Réhabilitation des conduites et regards sanitaires
 - 23.11 Résolution 2007-03-080 - Congrès des Chefs en sécurité incendie – Mai 2007 – Dépenses pour conjoint

Période de question – Parole à l'assemblée

24. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce deuxième jour d'avril deux mil sept (2 avril 2007) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire suppléant
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

Monsieur Jacques Vincent, maire est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire suppléant. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

- 2007-04-082** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 2 avril 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du 5 mars 2007 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus ;

- 2007-04-083** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les procès-verbaux de la session régulière du 5 mars 2007 soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

3. Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier pour l'exercice 2006

- 2007-04-084** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que ce conseil adopte le rapport du

vérificateur et le rapport financier de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'exercice 2006 présentant un surplus de 56 941 \$, tels que présentés par monsieur Guy Desaulniers de la firme de comptables Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette.

ADOPTÉE

CAB Mékinac – Soirée Hommage aux bénévoles

- 2007-04-085** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil municipal autorise monsieur Marius St-Amant, maire suppléant, à assister à la soirée Hommage aux bénévoles du CAB Mékinac qui se tiendra au Club de golf Le St-Rémi, le samedi 14 avril prochain. La municipalité assumera les frais du billet au montant de 20 \$.

ADOPTÉE

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 02-04-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

- 2007-04-086** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 02-04-2007.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 55
Fin : 20 h 08

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de mars 2007.

CCU – Démission de monsieur Louis Simpson

Monsieur Louis Simpson a manifesté son désir de quitter son siège comme membre du Comité consultatif d'urbanisme. Ainsi, afin de combler le siège laisser vacant, un appel de candidature sera mis dans le journal L'Écho du Lac. Les candidatures seront reçues jusqu'au 27 avril 2007.

6. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la

municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 31 décembre 2006 et au 31 janvier 2007.

7. Adoption des comptes fournisseurs

2007-04-087

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

Listes des comptes à payer MARS 2007		
1097	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
1098	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
1099	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
1101	DANIEL BÉDARD	125.00 \$
1102	ÔZE PUBLICITÉ	341.84 \$
1103	BUREAU EN GROS	317.71 \$
1104	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQU	117.68 \$
1105	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 291.71 \$
1106	RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	1 405.64 \$
1107	ABITIBI-CONSOLIDATED	502.33 \$
1108	RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	300.41 \$
1109	BANQUE DE MONTRÉAL	2 629.00 \$
1110	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
1111	FERME SCHEIDEGGER & FRÈRES	202.83 \$
1112	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	1 285.74 \$
1113	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	21 690.00 \$
1114	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCEND	415.92 \$
1115	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBE	3 050.00 \$
1116	ALSCO	168.08 \$
1117	ATELIER CLAUDE TOUSIGNANT	39.88 \$
1118	BATTERIE DIRECT	113.83 \$
1119	BIOLAB	546.16 \$
1120	BRIGADE DES INCENDIES DE LAC-AUX-SABLES	209.23 \$
1121	CANADIEN NATIONAL	1 260.00 \$
1122	CHRISTIAN JULIEN	444.41 \$
1123	CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC.	68.37 \$
1124	COMMUNICATION LAS	154.40 \$
1125	DANIEL DUROCHER INC.	392.61 \$
1126	LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	238.45 \$
1127	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	1 375.96 \$
1128	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	575.45 \$
1129	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	17.43 \$
1130	GROUPE CLR	377.30 \$
1131	JEAN-LUC ROMPRÉ	145.00 \$
1132	LAFRANCE & TRUDEL 2005 INC.	2 912.97 \$
1133	MICROGEST INFORMATIQUE	489.97 \$
1134	MRC DE MÉKINAC	245.90 \$
1135	PETITE CAISSE	30.97 \$
1136	PG SYSTÈME D'INFORMATION	797.08 \$
1137	PRAXAIR PRODUCTS INC.	14.11 \$
1138	PROTECTION INCENDIE CFS LTEE	335.82 \$
1139	QUÉBEC MUNICIPAL	199.42 \$
1140	RÉAL HUOT INC.	2 488.11 \$
1141	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	393.00 \$
1142	SERVICES MATREC INC.	5 050.38 \$
1143	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-UBALDE	1 041.43 \$
1144	WURTH Canada LIMITÉE	261.48 \$
1145	JEAN LÉVEILLÉ, NATHALIE LÉVEILLÉ	5.56 \$
1146	PHILIPPE TOUSIGNANT, EXCAVATION L.BEAUPRÉ	406.94 \$
1147	EXCAVATION L.BEAUPRÉ	17.17 \$
1148	FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	15.00 \$
1149	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	66.82 \$
1150	ULTRAMAR LTEE	1 807.74 \$
1151	HYDRO-QUÉBEC	767.63 \$

1152	BELL MOBILITÉ INC.	44.12 \$
1153	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
1154	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
1155	LA CAPITALE ASSURANCES DE PERSONNES	1 338.91 \$
1156	DESSAU-SOPRIN INC.	18 466.81 \$
1157	LABORATOIRE SOL & BÉTON INC.	396.55 \$
1158	CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE	68.37 \$
1159	GASTON CHAMPAGNE	547.18 \$
1160	DANIELLE CHAMPAGNE	225.18 \$
1161	RENÉ BOURASSA, MARC DARVEAU	385.95 \$
1162	YVON BOURASSA	83.00 \$
1163	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DL	350.00 \$
1164	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
1165	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
1166	TELUS QUÉBEC	949.52 \$
1167	BUREAU EN GROS	360.31 \$
1168	PITNEY WORKS	569.75 \$
1169	IRWIN FINANCEMENT COMMERCIAL	713.78 \$
1170	HYDRO-QUÉBEC	735.34 \$
1171	COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ TRAVAIL	5 497.44 \$
1172	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
1173	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
1174	ULTRAMAR LTEE	1 333.68 \$
		<u>93 065.76 \$</u>

**Listes des prélèvements
MARS 2007**

8	CRÉDIT FORD	754.95 \$
		<u>754.95 \$</u>

Total 93 820.71 \$

**SALAIRES
MARS 2007**

503639	ST-AMANT MARIUS	183.68 \$
503640	BOURASSA YVON	163.68 \$
503641	VINCENT JACQUES	489.12 \$
503642	MARCOTTE REAL	163.68 \$
503643	CHAMPAGNE JACQUES	163.68 \$
503644	DENIS MARIELLE	163.68 \$
503645	DELISLE JEAN-PIERRE	163.68 \$
503646	BOURASSA YVON	33.19 \$
503647	BEAUPRE DANIEL	174.15 \$
503648	VALLEE NATHALIE	576.68 \$
503649	VALLEE RENALD	606.36 \$
503650	HEBERT MADELEINE	395.72 \$
503651	ABEL FREDERIC	39.34 \$
503652	BEDARD MICHEL	26.89 \$
503653	BERTRAND JULIE	26.89 \$
503654	BOURASSA YVON	39.34 \$
503655	DAUNAIS STEPHANE	39.34 \$
503656	DELISLE JEAN-PIERRE	26.89 \$
503657	LAFRAMBOISE-HAMELIN SEBASTIEN	26.89 \$
503658	RICARD CLAUDE	26.89 \$
503659	RIVARD JEAN	39.34 \$
503660	BEDARD KARL	39.34 \$
503661	MORIN DANNY	79.67 \$
503662	LAFRAMBOISE LUCE	84.15 \$
503663	LEDUC LISE	53.78 \$
503664	BACON KATY	412.04 \$
503665	HAMELIN GILLES	501.58 \$
503666	HEBERT MADELEINE	410.69 \$

503667	VALLEE NATHALIE	544.14 \$
503668	VALLEE RENALD	563.55 \$
503669	BACON KATY	412.04 \$
503670	HAMELIN GILLES	564.77 \$
503671	BOURASSA YVON	39.83 \$
503672	MORIN DANNY	39.83 \$
503673	LEDUC LISE	17.93 \$
503674	LAFRAMBOISE LUCE	35.85 \$
503675	BACON KATY	412.04 \$
503676	HAMELIN GILLES	654.26 \$
503677	VALLEE NATHALIE	594.73 \$
503678	HEBERT MADELEINE	395.72 \$
503679	VALLEE RENALD	648.05 \$
503680	MORIN DANNY	59.75 \$
503681	LEDUC LISE	35.85 \$
503682	LAFRAMBOISE LUCE	35.85 \$
503683	VALLEE NATHALIE	534.54 \$
503684	HEBERT MADELEINE	395.72 \$
503685	HAMELIN GILLES	501.58 \$
503686	BROUILLETTE PIERRE	476.81 \$
503687	VALLEE RENALD	579.27 \$
503688	BACON KATY	412.04 \$
503689	HAMELIN GILLES	548.98 \$
503690	BROUILLETTE PIERRE	476.81 \$
503691	VALLEE RENALD	615.27 \$
503692	BACON KATY	439.24 \$
503693	HEBERT MADELEINE	395.72 \$
503694	VALLEE NATHALIE	564.65 \$
503695	BEAUPRE DANIEL	42.89 \$
503696	BEDARD MICHEL	21.41 \$
503697	BERTRAND JULIE	80.34 \$
503698	BOURASSA YVON	26.89 \$
503699	DAUNAIS STEPHANE	26.89 \$
503700	DELISLE JEAN-PIERRE	30.37 \$
503701	LAFRAMBOISE LUCE	8.96 \$
503702	RICARD CLAUDE	39.34 \$
503703	RIVARD JEAN	26.89 \$
503704	BEDARD KARL	39.34 \$
503705	ROBERT WILLIAM	14.94 \$
503706	ABEL FREDERIC	39.34 \$
503707	MARTEL ERIC	12.45 \$
503708	HAMELIN NICOLAS	12.45 \$

16 567.68 \$

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

8. Engagement de crédits - Avril 2007

2007-04-088

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les dépenses suivantes soient autorisées en avril 2007, selon la liste présentée.

DESCRIPTION	MONTANT
Agenda électronique	305 \$
Réhabilitation des regards	84 000 \$
Caméra numérique	1 000 \$
Logiciel dossier central des contribuables et données multimédias	3 400 \$
Programmation des radios	300 \$
Détecteur de gaz	2 000 \$
Formation Pompier I (7 pompiers)	4 900 \$
TOTAL	95 905 \$

Afin de pourvoir à la dépense pour l'achat d'un détecteur de gaz, le surplus accumulé sera affecté pour un montant de 2 000 \$ et transféré au poste 22-400-01-721.

ADOPTÉE

9. Avis de motion – Règlement pour nommer les chemins de la presqu'île du Lac-Brûlé, lot 1-p, 6^e rang Sud-Ouest

2007-04-089

Jean-Pierre Delisle donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement pour nommer les chemins de la presqu'île du Lac-Brûlé relativement à la demande de dérogation mineure sur le lot 1-p, 6^e rang Sud-Ouest, canton de Chavigny, paroisse de Notre-Dame-des-Anges, adopté à la séance de novembre 2006.

10. PG Mensys – Acquisition des modules Dossier central et gestion des données multimédias

CONSIDÉRANT l'offre de service de PG Mensys en date du 3 novembre 2006 ;

2007-04-090

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre de service de PG Mensys pour l'acquisition des modules Dossier Central et Gestion des données multimédias au montant de 3 589,43 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

11. Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Chemin du Lac-Huron – 2^e versement

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée par le ministère des Transports au montant de 75 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'un premier versement de 60 000 \$ a été reçu durant l'exercice financier 2006-2007 ;

CONSIDÉRANT la résolution 2006-09-279 par laquelle le conseil demandait le premier versement de l'aide financière, soit 60 000 \$ et que les pièces justificatives ont été fournies ;

2007-04-091

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les dépenses pour

les travaux exécutés sur le chemin du Lac-Huron pour un montant subventionné de 162 051 \$ et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses.

ADOPTÉE

12. Festival des pompiers de la MRC de Mékinac – Autorisation à participer au défilé illuminé

2007-04-092 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le Service incendie de Lac-aux-Sables à utiliser le cube et le camion citerne dans le cadre des activités reliées au Festival des pompiers de la MRC de Mékinac qui se tiendra les 13, 14 et 15 juillet 2007, dans la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE

13. Programme PAIR – Adhésion 2007-2008

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a adhéré au Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées (PAIR) Saint-Tite en 2005 par sa résolution 2005-04-099 ;

ATTENDU QUE ce service est offert gratuitement aux utilisateurs et que la municipalité est déjà organisée pour l'offrir ;

2007-04-093 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère au Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées (PAIR) Saint-Tite pour l'année 2007, accepte de verser la contribution de 287 \$, autorise le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer le protocole pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

14. Croix-Rouge – Contribution 2007

2007-04-094 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse la contribution pour l'année 2007 à la Croix-Rouge au montant de 138,90 \$ relativement à l'entente pour le service aux sinistrés signée le 16 février 2005, numéro de résolution 2005-02-038.

ADOPTÉE

15. Carrefour action municipale et famille – Colloque 2007

2007-04-095 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la conseillère Marielle Denis et le conseiller Yvon Bourassa à participer au Colloque du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra du 25 au 27 mai 2007 à Drummondville, mais pour les activités du 26 mai seulement. La municipalité défraiera le coût d'inscription au montant de 227,90 \$ pour une journée, en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

16. URLS – Rencontre et discussion sur les camps de jour

2007-04-096 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le conseiller Yvon Bourassa et la présidente du Comité des Loisirs, madame Annie Gauthier, à participer à la rencontre d'échange et de discussion sur les camps de jour qui se tiendra à St-Étienne-des-Grès le 12 avril 2007. La municipalité assumera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

17. Maison des Jeunes – Versement du budget 2007

CONSIDÉRANT le rapport déposé par la responsable de la Maison des Jeunes, madame Valérie Hamelin-Gauthier ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait prévu un montant de 4 000 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2007 à son budget ;

2007-04-097 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse un montant de 4 000 \$ à la Maison des Jeunes à titre d'aide financière pour l'année 2007.

ADOPTÉE

18. APLV – Demande aide financière – Publicités sur produits sans phosphate

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Association des propriétaires du Lac-Veillette concernant une campagne publicitaire afin de sensibiliser les riverains à acheter des produits sans phosphate afin de protéger les lacs ;

CONSIDÉRANT que le coût du projet est évalué à 165 \$;

2007-04-098 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde un montant de 82,50 \$ à titre de contribution financière pour le projet de sensibilisation des riverains pour l'achat de produits sans phosphate et ce, sur présentation de preuves de paiement.

ADOPTÉE

19. AQU – Formation « Le coffre à outils du CCU

2007-04-099 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise Katy Bacon, inspectrice en bâtiment et en environnement et monsieur Normand Lapointe, président du CCU à participer au Colloque de l'AQU sous le thème « Le coffre à outils du CCU » qui se tiendra le samedi 26 mai prochain à Beloeil. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 270 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

20. FADOO – Hervey-Jonction – Demande d'aide financière – 35^e anniversaire

2007-04-100

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde un montant de 100 \$ dans le cadre des activités soulignant le 35^e anniversaire d'existence du Club de l'Âge d'Or de Hervey-Jonction, qui se tiendront le 20 avril prochain.

ADOPTÉE

21. Formation des pompiers – Entente visant à mettre à la disposition de la Commission scolaire de l'Énergie les locaux et équipements nécessaires à la formation des pompiers selon le programme Pompier I de l'ÉNPQ

ATTENDU QUE la Commission scolaire de l'Énergie est l'organisme responsable de la diffusion du programme Pompier 1 de l'École Nationale de Pompiers du Québec (ÉNPQ) pour la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables ;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire que ses pompiers reçoivent la formation du programme Pompier 1 de l'ÉNPQ ;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables possède les équipements et les locaux nécessaires à la formation des pompiers tels que spécifiés au programme Pompier 1 de l'ÉNPQ ;

2007-04-101

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'engage à fournir, les locaux et l'équipement nécessaires à la formation théorique et pratique des cours de formation du programme Pompier 1 et aux examens y incluant ceux qui mènent à la qualification de l'élève.

ADOPTÉE

22. MMQ - Renouvellement d'assurance multirisque des municipalités

ATTENDU le renouvellement des assurances générales de la municipalité déposé par la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) ;

2007-04-102

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité proposé par la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2007 au montant de 19 211 \$ incluant la taxe de 9 % et autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer la proposition d'assurance et tous documents relatifs à l'exécution de la présente résolution.

ADOPTÉE

23. Varia

23.1 Mandat Dessau-Soprin – Plans & devis – Prolongement aqueduc & égout – Rue du Parc

Le présent point est remis à une session ultérieure.

23.2 Mandat Dessau-Soprin – Plans & devis – Prolongement aqueduc & égout – Parc industriel

Le présent point est remis à une session ultérieure.

23.3 CMVDEL – Ajustement du remboursement des DAS

Le présent point est remis à une session ultérieure.

23.4 Contrat de diversification et de développement – Demande d'inclusion

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Mékinac a adopté, le 13 décembre 2006, une résolution afin d'inclure toutes les municipalités de la MRC de Mékinac dans le contrat de diversification et de développement signé avec la ministre des Affaires municipales et des Régions;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité sera incluse à la condition d'avoir formé un comité local chargé d'effectuer un exercice de mobilisation avec la population d'où émergera un plan d'action;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables a formé un comité local;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables a effectué un exercice de mobilisation de la population le 17 mars 2007;

2007-04-103

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la MRC de Mékinac d'inclure la municipalité de Lac-aux-Sables dans le contrat de diversification et de développement signé avec la ministre des Affaires municipales et des Régions afin qu'elle puisse bénéficier du *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*. La municipalité de Lac-aux-Sables s'engage à payer le pourcentage requis de la valeur du projet établi en fonction de la définition des dépenses admissibles.

ADOPTÉE

23.5 Embauche ressource en tourisme – Poste d'accueil – Programme Emplois d'été Canada

2007-04-104

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la responsabilité du projet présenté dans les cadre du Programme Emplois d'Été Canada. Il est aussi résolu que le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, tout document officiel concernant ledit projet, et ce,

avec le Gouvernement du Canada et que la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

23.6 Débarcadère au Lac-Missionnaire

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire acquérir le débarcadère situé au Lac-du-Missionnaire, propriété de Abitibi-Consolidated ;

CONSIDÉRANT que suite à des discussions avec des représentants de la compagnie Abitibi-Consolidated, cette dernière est disposée à céder le terrain du débarcadère au Lac-Missionnaire afin de permettre un accès public au lac ;

2007-04-105

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables manifeste son intention à Abitibi-Consolidated de se porter acquéreur du terrain du débarcadère du Lac-du-Missionnaire pour une somme symbolique de 1 \$. Les frais de contrat seront à la charge de la municipalité. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

23.7 Subvention CLD – Kiosque touristique - PPVM

2007-04-106

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables dépose un projet au CLD de Mékinac, dans le cadre du Programme d'appui aux initiatives en milieu rural, pour la construction d'un kiosque touristique sur le terrain du Parc de la Pointe du Vieux-Moulin.

ADOPTÉE

23.8 Canadien National – Demande de nettoyage de fossé

2007-04-107

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Canadien National de procéder au nettoyage du fossé longeant la voie ferrée, tel qu'il appert sur le plan préparé par Dessau-Soprin afin d'améliorer le drainage de ce secteur.

ADOPTÉE

23.9 Demande de proposition – Entretien de la Place Julien-Rivard

2007-04-108

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des propositions pour

l'entretien et la fourniture de végétaux pour la Place Julien-Rivard à Bulbi-Serres et à Paysagiste Claudette Piché.

Le conseil entend prendre en considération l'ensemble de la proposition. En conséquence, la municipalité n'accordera pas nécessairement le contrat au proposant qui a soumis le prix le plus bas.

Les propositions seront reçues au plus tard le 27 avril 2007, pour être prises en considération lors de la séance du 7 mai 2007.

ADOPTÉE

23.10 Demande de soumission sur invitation – Réhabilitation des conduites et regards sanitaires

2007-04-109

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des soumissions sur invitation pour la réhabilitation des conduites et regards d'égout sanitaires aux entreprises suivantes :

- MSC Réhabilitation inc. ;
- Veolia ES Services d'assainissement inc. ;
- Laboratoire de Canalisation Souterrains (LCS) inc.

Il est de plus résolu de mandater la firme IMS Experts-Conseils pour s'occuper du processus d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 23 avril 2007, pour être prises en considération lors de la séance du 7 mai 2007.

ADOPTÉE

23.11 Résolution 2007-03-080 - Congrès des Chefs en sécurité incendie – Mai 2007 – Dépenses pour conjoint

CONSIDÉRANT la résolution 2007-03-080 relativement à l'inscription du directeur en sécurité incendie pour participer au congrès des chefs en sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT que la résolution incluait les frais pour la participation de la conjointe au banquet d'ouverture ;

2007-04-110

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le remboursement des dépenses au directeur incendie. Cependant, les dépenses pour la conjointe sont à la charge du directeur incendie. Ainsi, les frais de 100 \$ en plus des taxes reliés au banquet d'ouverture déjà transmis à l'ACSIQ devront être remboursés par le directeur incendie à la municipalité pour la participation de sa conjointe. Le directeur incendie devra aviser la municipalité avant le 20 avril 2007 advenant que sa conjointe ne participe pas au congrès afin de récupérer les frais d'inscription.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 38
Fin : 21 h 00

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

24. Levée de l'assemblée

2007-04-111 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la séance soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant
Maire suppléant

Mme Nathalie Vallée
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière